

Motion 1487

pour un engagement urgent des pouvoirs publics contre le chômage dans le secteur bancaire

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant:

- la crise conjoncturelle et structurelle sans précédent que traverse le secteur bancaire genevois ;
- les annonces et décisions de centaines de suppressions de place de travail et licenciements ;
- l'importance de maintenir l'emploi du plus grand nombre en terme économique et en terme social;

invite le Conseil d'Etat

- à convier sous son égide, l'ensemble des établissements de la place, les partenaires sociaux de la branche, les services de l'Etat intéressés, à une réunion urgente de crise destinée à adopter des mesures permettant le maintien de l'emploi et des connaissances dans la branche ;
- à encourager, par des processus de requalification et recyclage, des reconversions durables ;
- à examiner tous les moyens par lesquels le secteur bancaire genevois peut être renforcé.